

COMMISSION des DELEGUES du DISTRICT d'ALSACE « DELEGUE BENEVOLE »

Disponibilité : 2 samedis ou dimanches par mois, 1 matinée et 1 soirée de formation au cours de la saison.

SAVOIR ETRE ET SAVOIR FAIRE

- Connaissance des règlements des différentes compétitions jeunes et seniors du District
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité de gestion des conflits
- Volontaire et disponible
- Être force de conciliation
- Partager les valeurs d'éthique, de Faire Play et de service aux autres

MISSIONS

- Préparer la délégation sur une rencontre dès la désignation
- Être présent sur la rencontre 2 heures avant le coup d'envoi
- Participer aux tâches administratives avant et après la rencontre en collaboration avec l'arbitre
- Assister l'arbitre pendant la rencontre pour la mener à son terme
- Être présent après la rencontre jusqu'au départ des acteurs du match
- Rédiger un rapport de la rencontre en y relatant les éventuels faits disciplinaires
- Faire la promotion des actions de la commission et du District d'Alsace

Cette liste est non exhaustive, le bénévole peut être amené à conduire d'autres tâches au sein de la commission

ELEMENTS PRATIQUES

- Etre titulaire du permis B

ETRE BENEVOLE C'EST :

EXERCER UNE ACTIVITE NON RETRIBUEE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION. DANS UNE COMMISSION, LES BENEVOLES PEUVENT ETRE MEMBRES, SECRETAIRE OU PRESIDENT. LES BENEVOLES SONT LA PIERRE ANGULAIRE DE LA COMMISSION : SANS EUX, LA COMMISSION AURAIT DU MAL A FONCTIONNER

